

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE LA VIE  
DIRECTION DE L'ECOLOGIE ET DES MILIEUX NATURELS



PROJET ÉCOTOURISME ET CONSERVATION  
DE LA BIODIVERSITÉ DÉSERTIQUE EN TUNISIE

**EVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTALES ET  
SOCIALE DU SOUS PROJET D'INSTALLATION DES PANNEAUX  
SIGNALETIQUES**

**Décembre 2015**

LISTE DES ABREVIATION

---

<b>AP</b>	aire protégée
<b>BM</b>	banque mondiale
<b>CPN</b>	comité de pilotage national
<b>CRDA</b>	commissariat régional du développement agricole
<b>DAO</b>	dossiers d'appels d'offres
<b>DEMN</b>	direction de l'écologie et des milieux naturels
<b>DGEQV</b>	direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie
<b>DGF</b>	direction générale des forêts
<b>FAP</b>	fiche de l'aménagement projeté
<b>FEDS</b>	fiche environnementale de diagnostic simplifié
<b>FIES</b>	fiche d'atténuation et de suivi environnementale et sociale
<b>FEM</b>	fonds pour l'environnement mondial
<b>PGES</b>	plan de gestion environnementale et sociale

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Dans un contexte de gestion intégrée des sites naturels, l'écotourisme constitue une alternative qui peut instaurer une relation équilibrée et symbiotique entre la population et les acteurs locaux d'une part et les aires protégées, d'autre part. Le développement de l'écotourisme peut, à la fois, assurer une participation active de la population locale à la conservation de ces écosystèmes et garantir une contribution des aires protégées au développement socio-économique régional à travers la valorisation des paysages, des richesses naturelles, des connaissances et des traditions locales.

Dans cette perspective, le gouvernement tunisien, à travers le ministère chargé de l'environnement, et avec le concours du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a préparé le Projet « Ecotourisme et Conservation de la Biodiversité Désertique en Tunisie ». Ce projet vise la promotion du secteur écotouristique à l'échelle locale et régionale, au niveau de trois aires protégées situées au Sud tunisien (Bouhedma, Jbil et Dghoumès) en adoptant de nouvelles approches de gestion et en apportant un soutien financier au secteur privé et à la population locale à travers des activités génératrices de revenus s'articulant sur l'«écotourisme ».

## OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet sont :

- Contribution à la préservation de la biodiversité et à la durabilité des terres désertiques dans les trois parcs nationaux choisis,
- Diversification économique rurale et création d'emplois, à travers l'utilisation durable des ressources naturelles,
- Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles.

## DUREE DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

La mise en œuvre du projet dure 5 ans à partir de Juillet 2013.



## Localisation du Projet Ecotourisme et conservation de la diversité biologique

Le projet concerne les parcs nationaux de :

- **Bouhedma** gouvernorat de Sidi Bouzid et Gafsa, créée depuis 1980 dont la superficie est des 16488 ha
- **Dghoumes** gouvernorat de Tozeur, créée depuis 2010 et dont la superficie est de 8000 ha
- **Jbil** gouvernorat de Kebili, créée en 1994 et dont la superficie couvre 150000ha

**Le Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) et le Cadre Fonctionnel :**

Dans le cadre de préparation du projet « Écotourisme et conservation de la biodiversité désertique en Tunisie », il a été procédé à la préparation du Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et le Cadre Fonctionnel qui résumant les procédures et mécanismes permettant de garantir la sauvegarde environnementales et sociales des différentes activités du projet et les moyens de prévoir les impacts de ces deniers et leurs traitement.

Ce Plan a été soumis à la consultation des parties prenantes et a été divulgué sur le site Web du ME le 12 Octobre, 2012 et sur Infoshop le 17 Octobre, 2012. Le PCGES, est constitué d'une description du cadre institutionnel et juridique, des impacts positifs et négatifs des composantes du projet, des procédures de dépistage et de sauvegarde pour examiner les sous-projets.

Il comprend également des termes de référence et des mesures génériques de suivi et d'atténuation pour les sous-projets qui nécessitent un PGES spécifique au site, et une description des techniques appropriées de consultation / participation du public pour identifier les éventuels impacts environnementaux et sociaux.

## **II- CONSISTANCE DE L'ETUDE D'AMELIORATION DE L'INFRASTRUCTURE DES TROIS PARCS :**

La première phase de l'étude a permis de définir les options d'amélioration et de réaménagement de l'infrastructure à l'intérieure des parcs.

Quant à la deuxième phase de l'étude concerne la préparation des Dossiers d'appel d'offres et les évaluations d'impact environnemental et social de chacune des activités, et ce conformément au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des différents sous projets proposés.

Ces dossiers ont été concertés et discutés lors des divers réunions et ateliers regroupant les différents parties, institutions et administrations concernées ainsi que les représentants de la société civiles et la population locale et ce au niveau centrale et aussi régionales.

D'autant plus tous les évaluations environnementales et sociales seront publiés sur le site web du l'initiateur des sous projet, seront aussi affichés aux parcs lieu des travaux.

## **EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU SOUS PROJET D'INSTALLATION DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES**

### **Introduction**

Le présent chapitre a pour objectif de présenter une description des impacts environnemental et social éventuelles de chacune des activités projetées, et ce conformément au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

Le sous projet projetée objet de ce chapitre, est la fourniture et la pause des panneaux signalétiques sur les trottoirs et bordures des routes nationales, des villes des ronds-points menants aux trois parcs nationaux au niveau des 3 gouvernorats et aux aéroports

### **FICHE DE L'AMENAGEMENT PROJETE (FAP)**

### **FOURNITURE ET INSTALLATION DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES**

### **Coordonnées de l'initiateur du Projet**

**Ministère de l'Environnement et du Développement Durable / Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie**  
Sis au Boulevard de la terre Centre Urbain Nord TUNIS  
Tél : 70 728 644  
Fax : 70 728 655  
Adresse électronique : [www.environnement.nat.tn](http://www.environnement.nat.tn)

### **Description de l'aménagement projeté**

**Site** : Trottoirs, bordures, et ronds- points des routes menant aux 3 parcs et aux aéroports.

**Coordonnées GPS** : voir les plans d'implantation des panneaux signalétiques .

#### **Description du projet :**

Fouilles, posage et remblais pour installations des panneaux de signalisations sur les 3 parcs

### **Description du site et son environnement**

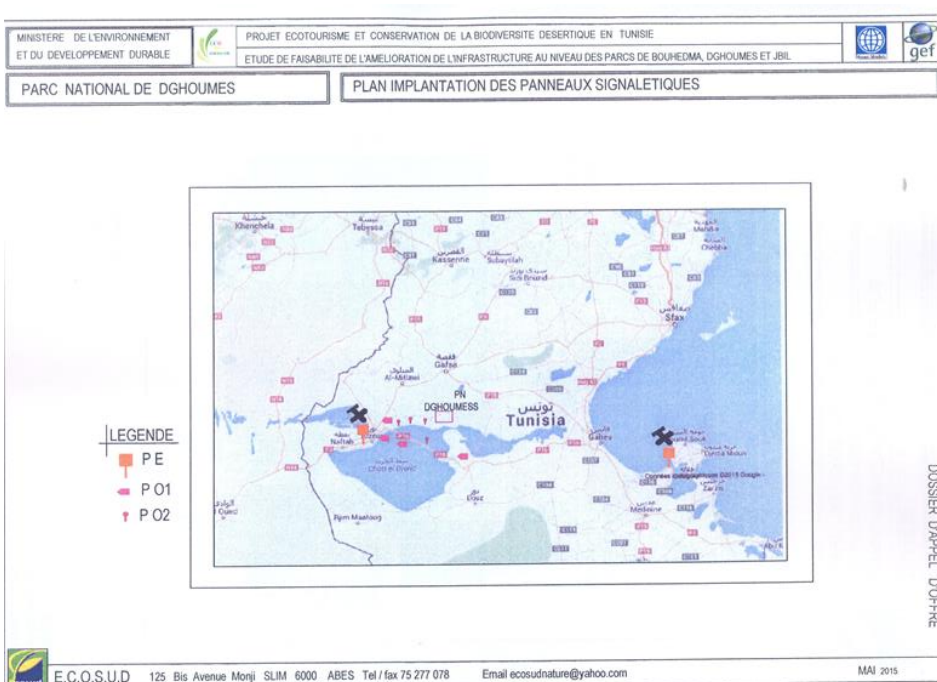
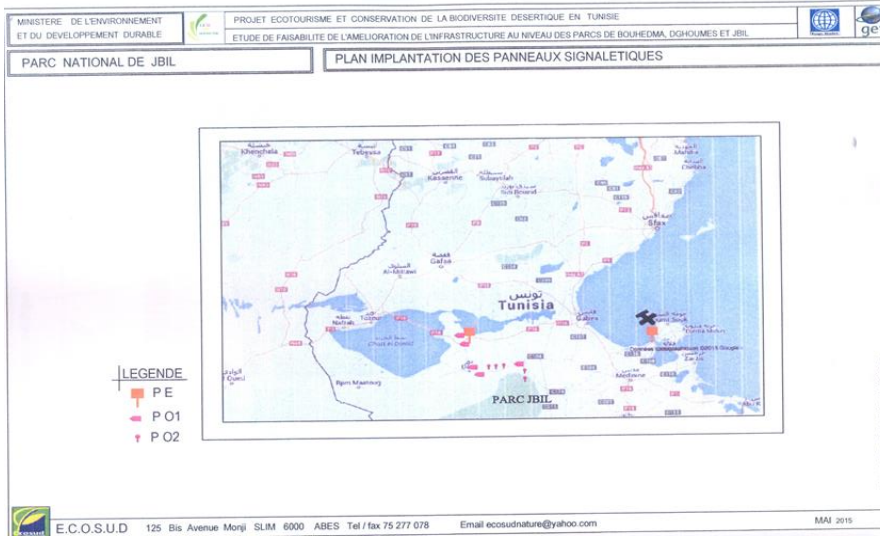
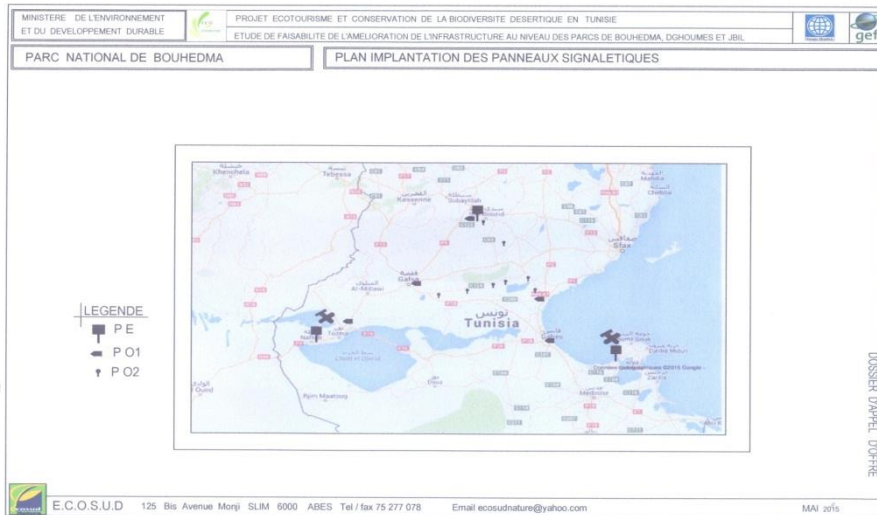
Les sites d'intervention se situent sur les trottoirs, des bordures des routes des trois gouvernorats de sidi-Bouzyd, Tozeur et Kébili, et aussi au niveau des aéroports de Tozeur et de Djerba.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

# Plans d'implantation des panneaux signalétiques



Liste de vérification "Tamisage"

**FOURNITURE ET INSTALLATION DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES**

	Questions pour l'évaluation environnementale	Oui	Non	Remarques
Est que le sous projet :				
<b>Impacts sociaux :</b>				
1	- Peut générer des restrictions involontaires d'accès aux PN ou d'utilisation des ressources naturelles pour la population locale?		X	
2	- Risque d'être à l'origine de perte de revenu, de biens, etc. des populations usagères		X	
3	- Est situé sur un site sensible à l'érosion, inondable ou à proximité d'habitats naturels		X	
<b>Impacts Environnementaux</b>				
4	- Dégradation du couvert végétal, de l'habitat naturel et de menaces ou de perturbation de la faune sauvage, perturbation de l'équilibre écologique?		X	
5	- Dégradation ou perte de vestiges inventoriés ayant une valeur historique, archéologique et culturelle.		X	
6	- diminution de la quantité d'eau accessible à la population usagère et leur cheptel?		X	
7	- Pollution des eaux souterraines et de surface ?		X	
8	- Générer des déchets dangereux		X	
9	- risque de causer des maladies hydriques pour la population et les visiteurs?		X	
10	- modification de l'accès des populations locales à leurs habitats, biens, services publics?		X	
11	- Génèrera des déchets liquides et solides stockés sur le site du projet?	X		Déchets de construction des gravats de petites quantités dans l'espace immédiat du site d'intervention
12	- Utilisera pour ses activités un espace qui dépasse son site d'implantation?		X	
13	- Nuisances dues aux bruits, lumières, et autres nuisances?	X		
14	- Présente des possibilités de découverte fortuite de vestiges dans les fouilles lors des travaux ?		X	
15	- dégradation du paysage naturel?		X	
<b>Impacts liés aux travaux de construction</b>				
16	- Présente des impacts négatifs pendant les travaux liés à l'érosion du sol, la détérioration de la qualité de l'eau et de l'air, au bruit et vibrations créés par l'équipement de construction, aux déchets solides ou liquide,)?	x	X	Risques accidents Hygiène/Santé/sécurité du personnel

**Conclusion :**

D'après le tableau de tamisage, le sous projet Fourniture et installation des panneaux signalétiques des 3 parcs est classé dans catégorie II et nécessite une FEDS

## Fiche Environnementale de Diagnostic Simplifié (FEDS)

### SOUS PROJET FOURNITURE ET INSTALLATION DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES Informations sur le sous projet

**Site :** Trottoirs, bordures, et ronds- points des routes menant aux 3 parcs et aux aéroports.

**Coordonnées GPS :** voir les plans d'implantation des panneaux signalétiques .

**Description du projet :**

Fouilles, posage et remblais pour installations des panneaux de signalisations sur les 3 parcs.

#### Conditions Environnementales et sociales

Impacts éventuels	Mesures d'atténuation	Responsabilité	Calendrier	coûts
- Déversement et éparpillement des déchets solides - Déblais excédentaires	- Mise en place d'un système de collecte : - Poubelles sur sites d'interventions - Centres de collecte des déchets - Evacuation régulière vers décharges contrôlées	Entreprise	En continue pendant les travaux	Intégrés dans l'offre de l'entreprise
Nuisances et la poussière	- Réduire le dégagement de poussière et de particules dans l'air en tout temps - Pulvérisation de l'eau selon besoin	Entreprise	En continue pendant les travaux	Intégrés dans l'offre de l'entreprise
Pertes et fuites des hydrocarbures des engins	- Lieu de stockage approprié sur sol imperméables - Utilisation des fûts, aires de stockage étanches	Entreprise	En continue pendant les travaux	Intégrés dans l'offre de l'entreprise
Risques d'accidents des ouvriers	- Port des EPI - Délimitation et signalisation du périmètre du chantier - Arrêt des travaux pendant les jours pluvieuses. - Boite de pharmacie et de premier soin sur site	Entreprise	En continu pendant tous les travaux	intégrés dans l'offre

#### Mesures de suivis

Mesure de suivi	Responsabilité	Fréquences
<b>Gestion des déchets</b> -Réduire la production de déchets Contrôle de l'évacuation de tous les déchets de construction -Éliminer tous les déchets, métaux, huiles usagées et déblais excédentaires générée pendant la construction par des moyens adéquats, selon les normes requises et dans des endroits autorisés	Responsable régional de l'Environnement	En continue pendant les travaux
<b>Nettoyage du site</b> Etablir et faire appliquer chaque jour des procédures de nettoyage du site de chantier,	Responsable régional de l'Environnement	En continue pendant les travaux
Application des clauses spécifiques à construction annexé au contrat	UCP	Au cours des travaux

**Des clauses spécifiques aux constructions ont été intégrés dans les DAOs et seront annexés au contrat.**